



hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT

# LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental

n° 83

octobre 2016

© Shigeru Ban Architects Europe - Jean de Gastines Architectes



## SOMMAIRE

La Seine Musicale	p. 2-5
Paroles d'élu Christian Dupuy	p. 6
Les travaux en cours	p. 7
Les décisions départementales	p. 8
Logement social étudiant	p. 9
Les actualités	p. 10-11
Marchés publics et emploi	p. 12

## CHIFFRE DU MOIS

# 7410m<sup>2</sup>

de jardin recouvriront la grande salle de La Seine Musicale. La surface, équivalente à un terrain de football, comprendra notamment treize arbres d'espèces différentes qui, à l'âge adulte, pourront atteindre jusqu'à 7 m de hauteur.

La coque arrondie de l'auditorium est protégée par une enveloppe extérieure faite d'un tressage en bois.

## La Seine Musicale entre en scène

Avec La Seine Musicale, l'île Seguin, déjà au cœur de notre territoire, devient le phare de la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine. Au-delà du symbole, c'est aujourd'hui une réalité avec un nom qui associe la musique au fleuve qui structure notre département. Ce nom parle à tous. C'est aussi une architecture, repérable et singulière, signée de Shigeru Ban et de Jean de Gastines, qui ont su admirablement traduire le souhait du Département et de ses partenaires de proposer un lieu à la fois ambitieux et accueillant. Surtout, c'est un équipement culturel, qui ouvre ses portes en avril prochain : un lieu de spectacles, d'émotions et de plaisirs avec des artistes talentueux en résidence.

Ce sera aussi un lieu de vie, où l'exceptionnel se conjuguera au quotidien : l'auditorium, la

grande salle modulable, le jardin, les commerces ouverts et de nombreux lieux pour les musiciens comme les espaces pour les ensembles en résidence, les studios de répétition... Pour voir le jour, le projet de La Seine Musicale nécessitait le concours de la ville de Boulogne d'abord, mais aussi de rassembler des compétences, des engagements, une ambition. C'est l'objet du contrat de partenariat public-privé, qui unit le Département à Tempo - Île Seguin depuis 2013.

Désormais dotée d'un nom et des premiers éléments de sa programmation à compter du printemps prochain, La Seine Musicale se prépare à recevoir ses publics et à retentir de mille sons.

**Patrick Devedjian**  
Député et président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

## L'AGENDA

### Jeudi 13 octobre

Signature du contrat de développement Département/ Ville à Issy-les-Moulineaux

### Vendredi 14 octobre

Séance publique : débat d'orientation budgétaire à l'hôtel du Département

### Lundi 17 octobre

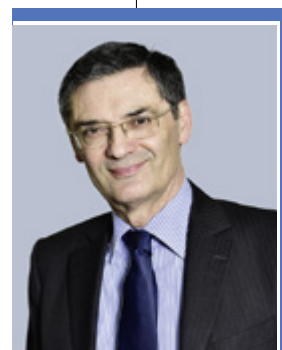
Commission permanente à l'hôtel du Département

### Jeudi 3 novembre

Cinquième Forum départemental de l'économie collaborative à l'hôtel du Département

### Jeudi 10 novembre

Forum des achats publics à l'hôtel du Département





La Seine Musicale est implantée sur la pointe aval de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt.

# La Seine Musicale, un écrin pour la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine

Baptisée La Seine Musicale, la Cité musicale départementale ouvrira ses portes en avril 2017 sur la pointe aval de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt.

Il aura fallu attendre vingt-cinq ans pour que l'île Seguin entame une nouvelle vie. Fermée en 1992, rasée en 2005, puis achetée un euro symbolique en 2010 par le conseil départemental, l'usine Renault a laissé la place à une cité musicale : La Seine Musicale. C'est lors de la conférence de presse du 21 septembre que le nom de cet équipement culturel unique en France a été dévoilé en même temps que les premiers éléments de la programmation. La Seine musicale se développe sur près de 324 mètres le long de la Seine, avec une surface de 36 500 m<sup>2</sup> bâtie sur un terrain de 2,35 hectares. Sa salle de spectacle de 4 000 à 6 000 places, son auditorium de 1 150 places, ses locaux dédiés aux artistes en résidence et ses espaces adjacents en font un lieu d'une envergure égale aux équipements des grandes capitales européennes comme Londres (Southbank Centre), Hambourg (Philharmonie de l'Elbe) et Rome (auditorium Parco della Musica).

### Un lieu pour tous les publics

La Seine Musicale se veut d'abord un lieu pour tous les publics. D'une capacité de 1 150 places, l'auditorium est l'élément symbolique du bâtiment, sa signature. À l'intérieur, il a été conçu pour accueillir toutes les musiques non amplifiées, du quatuor à cordes au grand chœur, de la voix seule à l'orchestre symphonique. Outre l'auditorium, cet équipement unique est à même d'accueillir une grande variété de spectacles.

De conception simple et fonctionnelle, la grande salle possède ainsi les équipements nécessaires pour des concerts, des comédies musicales, des spectacles vivants, des conventions d'entreprise... Équipée de trois scènes différentes et de gradins rétractables, elle peut accueillir une jauge de 4 000 places assises à 6 000 en assis/debout.

Ancrée dans la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine, ce sera aussi un lieu ouvert et adapté pour la pratique quotidienne des arts de la musique. Côté parvis, elle accueillera la Maîtrise des Hauts-de-Seine, regroupant 400 à 500 élèves sur 2 250 m<sup>2</sup>, lieu de formation du Choeur d'enfants de l'Opéra national de Paris.

Sous l'auditorium, on trouvera quatre studios d'enregistrement et de répétition dont les panneaux acoustiques présentent une géométrie faussement aléatoire. Enfin, en tête de proue, logés en dessous de l'esplanade, l'édifice comprend 1 350 m<sup>2</sup> d'installations nécessaires pour héberger de manière permanente l'orchestre en résidence, Insula Orchestra.

### Production et création

Directeur du théâtre du Châtelet, Jean-Luc Choplin est désormais président du Comité de programmation et de direction artistique de STS Événements, la structure qui gère La Seine Musicale. Il souhaite faire de cet équipement « une fête de la musique permanente, la fête de

# 34 500 m<sup>2</sup>

dédiés exclusivement à la musique

# 3 000 m<sup>2</sup>

d'espace mis à la disposition des entreprises.

# Près de 800 m<sup>2</sup>

de panneaux photovoltaïques composant une voile mobile de 45 m de haut qui suit la course du soleil et se déplace à une vitesse de 0,08 m/s.

# 300

événements par an.

toutes les musiques, pour ne pas installer de barrières, pour que chacun y trouve son compte ». Au-delà des formations en résidence comme Insula Orchestra, la Maîtrise des Hauts-de-Seine, et l'Académie Musicale de Philippe Jaroussky, La Seine Musicale sera un lieu d'accueil mais aussi de « production et de création ». Sont notamment attendus, à partir du printemps prochain dans la grande salle, un festival sud-africain avec l'Opéra de Cape Town, la compagnie de danse d'Alvin Ailey pour le festival Les Étés de la Danse et, en préfiguration du centenaire de Bernstein en 2018, *West Side Story*. L'auditorium quant à lui sera le domaine privilégié d'Insula Orchestra, formation symphonique sur instruments d'époque fondée et dirigée depuis 2012 par la chef d'orchestre Laurence Equilbey. Sont annoncés un programme Schubert, *La Création* de Haydn avec la troupe catalane La Fura dels Baus ainsi qu'un festival « Mozart Maximum ». « Nous souhaitons nous adresser aux publics de tous âges, de tous milieux, souligne Laurence Equilbey. Nous allons ainsi travailler sur les avant-concerts, proposer des after, notamment pour un public jeune. Au jazz, nous emprunterons l'idée de sets d'une petite heure. Le lieu nous permet toutes les combinaisons possibles ce qui est formidable ».

## Partenariat public-privé

La Seine Musicale est la première institution culturelle française à faire l'objet d'un partenariat public-privé (PPP), une mission de service public confiée au savoir-faire d'opérateurs privés - Tempo - Île Seguin (composé de Bouygues Bâtiments Île-de-France, INfravia, Sodexo et TF1) - qui, outre la conception, la construction et la réalisation de La Seine Musicale, en assureront le fonctionnement et l'exploitation au quotidien, pour une durée de trente ans. Au terme du contrat, le partenaire privé remettra gratuitement au Département l'ouvrage en parfait état d'entretien et de fonctionnement. « Pourquoi un contrat public-privé ? Parce que c'est un contrat clair, cohérent et rapide dans la concrétisation de l'ouvrage, a expliqué Patrick Devedjian lors de la conférence de presse. À ce jour, le contrat a déjà prouvé la maîtrise des délais et des dépenses pour un chantier insulaire qui était un vrai défi ».

Plus d'informations sur la programmation :

[www.laseinemusicale.com/billetterie](http://www.laseinemusicale.com/billetterie) dès le 9 novembre.

## Une identité visuelle signée Kenya Hara

Le graphisme du logo représente le site de profil. Il met en avant chaque fonction du lieu (espaces de réception, grande salle, auditorium, pôle d'enregistrement et de répétition) pour distinguer les espaces tout en les intégrant au sein d'un même complexe. Symbole de l'île où l'édifice est implanté, la forme du lettrage suggère le mouvement : comme la Seine, elle s'élargit et ralentit à certains endroits, se resserre et accélère à d'autres.



## LE DOSSIER DU MOIS



### Pierre-Christophe Baguet

Groupe Majorité départementale (LR, UDI, Modem)

« LA SEINE MUSICALE », ENFIN ET BRAVO !

La Seine Musicale ouvrira sur l'île Seguin à Boulogne-Billancourt dès le printemps prochain. Projet majeur de la Vallée de la culture initié par le Département des Hauts-de-Seine, ce nouveau lieu viendra compléter l'offre culturelle déjà si riche dans notre territoire.

Les Hauts-de-Seine se dotent d'un complexe culturel d'envergure nationale et internationale capable de rivaliser avec les grandes villes européennes telles que Londres, Rome ou Hambourg. C'est aussi une fierté pour la ville de Boulogne-Billancourt d'accueillir sur son territoire cette audace architecturale et culturelle. Nous avons tant œuvré pour que ce projet se réalise !

Avec la Seine Musicale, et bientôt le pôle d'art contemporain R4 relancé cet été, l'île Seguin sera plus que jamais le navire amiral de la Vallée de la culture départementale. La Seine Musicale confirme l'engagement du Département pour la culture ouverte à tous, celle qui rassemble, émancipe, enrichit chacun de nos différences, celle du chemin de la liberté.



### Olivier Larmurier

Majorité départementale, groupe des Indépendants

LE VAISSEAU MUSICAL DU DÉPARTEMENT OUVRE BIENTÔT SES PORTES

Le Département a dévoilé le nom de la cité musicale de l'île Seguin à Boulogne, « La Seine Musicale », qui ouvrira dans six mois. Il y aura un auditorium de 1 100 places, une salle de spectacle pouvant accueillir entre 4 000 et 6 000 personnes et des studios d'enregistrement à la pointe de la technologie. Sous la forme d'un partenariat public-privé, le conseil départemental voit se réaliser dans les temps et sans dépassement budgétaire, ce qui sera une présence culturelle phare pour l'ouest parisien ; notre groupe s'en réjouit.



### Joaquim Timoteo

Parti Socialiste

OUI À LA CULTURE MAIS PAS AU DÉTRIMENT DU RESTE...

Si La Seine Musicale a pour vocation d'accueillir tous les types de musique, elle devra aussi faire en sorte de s'ouvrir à tous les publics. Le partenariat public-privé engage le Département sur trente ans avec un coût prévisionnel de plus de 21 M€ annuels sur trente ans, soit au total 640 M€. Cet investissement ne devrait pas se faire au détriment des autres missions en matière d'action sociale ou de soutien aux associations culturelles locales desquelles le Département se désengage.



### Lauren Genthon

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

LA CITÉ MUSICALE SERA-T-ELLE ACCESSIBLE À TOUS ?

Le 21 septembre lors d'une conférence de presse, Patrick Devedjian a dévoilé la programmation et le nom de la future Cité musicale. Notre groupe regrette, une fois encore, que l'ensemble des conseillers départementaux n'aient pas été associés à ce choix d'autant que cet équipement va coûter plus de 21 millions d'euros par an au budget départemental. D'autre part, l'activité culturelle principale de cet équipement échappera totalement au Département puisque que c'est le consortium qui choisira l'essentiel de la programmation.



## Trois questions à Patrick Devedjian



**Vous avez introduit l'idée originale d'une « Vallée de la culture des Hauts-de-Seine » dont La Seine Musicale sera la porte d'entrée : la musique avant tout ?**

Notre département est devenu magnifique et particulièrement exemplaire pour son cadre de vie, son patrimoine, son appétit culturel, son attractivité économique. La Seine Musicale, avec son architecture contemporaine en harmonie avec l'île Seguin, s'impose comme un défi pour notre département, alternative autant esthétique que fonctionnelle.

Faisons vivre nos berges, animons-les, portés par l'essor économique de notre territoire – essor qui est, certes, un bienfait pour l'homme, mais qui peut se révéler décevant quant à son cadre de vie. Voilà pourquoi une meilleure insertion de l'économie dans le tissu urbain passe par la culture au quotidien. L'idée forte de la Vallée de la Seine, ponctuée de ses pôles culturels, requiert l'aménagement de ses berges, qui a débuté par la partie entre la Porte de Versailles et le Pont de Sèvres, et le prolongement de la ligne 15 du Grand Paris avec sa nouvelle gare qui s'installe sur les quais, à Boulogne, face à l'île Seguin. Sa passerelle reliera à la fois La Seine Musicale et la Manufacture de Sèvres.



© Shigeru Ban Architects Europe - Jean de Castines Architectes

### Comment situez-vous La Seine Musicale au sein de l'infrastructure du (futur) Grand Paris ? À l'ouest La Seine Musicale, à l'est La Philharmonie de Paris ?

C'est une chance pour les Hauts-de-Seine de pouvoir attirer vers l'ouest de la capitale une programmation musicale digne de ce nom, en équilibre avec la Philharmonie parisienne à l'est. En agglomération parisienne nous n'aurons pas trop de deux pôles musicaux.

Nous sommes complémentaires, et je suis même à l'écoute pour coordonner nos activités et collaborer dans plusieurs domaines, comme le projet Démos, initié par Laurent Bayle (Cité de la musique-Philharmonie de Paris), qui offre aux enfants des banlieues, dont ceux des Hauts-de-Seine, un accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre.

### Quel parcours culturel spécifique suggère le Département des Hauts-de-Seine ?

Passé la Seine, on peut apprécier une soixantaine de sculptures contemporaines implantées sur la dalle de La Défense. Ensuite, à proximité du fleuve, à Boulogne-Billancourt, le jardin japonais du Musée départemental Albert-Kahn attire toujours autant avec notamment sa fabuleuse collection de 72 000 autochromes – qu'on pourra redécouvrir grâce un nouveau bâtiment

de 2 300 m<sup>2</sup> de l'architecte Kengo Kuma. L'ouverture est prévue début 2018. Nous sommes en train de racheter la caserne Sully située dans le Parc de Saint-Cloud, où s'installeront nos archives départementales, associées à un lieu d'exposition.

Véritable bijou de renommée internationale, la Manufacture de Sèvres côtoie hélas un échangeur disgracieux : nous allons tenter d'y remédier pour rendre à ce lieu exceptionnel la visibilité qu'il mérite. Dans le prolongement du pont de Sèvres, la voie royale conduit au château de Versailles : elle aussi fera l'objet d'une rénovation, avec un espace repensé en faveur des piétons et des vélos. Rachetée à l'État, la Tour aux Figures de Dubuffet au parc départemental de l'île Saint-Germain (Issy-les-Moulineaux) connaîtra, grâce à nos soins, une réhabilitation complète. Enfin, nous étudions un système de navettes le long de la Seine qui permettra non seulement de naviguer entre les différents lieux, mais aussi d'accéder au Parc départemental écologique et nautique de l'île de Monsieur, et d'accoster non loin de la Grande Cascade XVII<sup>e</sup> siècle de Saint-Cloud. Sans oublier bien sûr le Domaine départemental de Sceaux, dixième site de France le plus visité, avec la reconstitution de ses parterres dessinés par Le Nôtre, le Musée des Avelines récemment rénové et le Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry, avec son musée richement doté.

# « La Seine Musicale constituera un nouveau pôle culturel et économique majeur »

### **Pourquoi le Département s'est-il engagé dans ce projet ?**

Pour satisfaire un besoin de grande salle de spectacle dans l'ouest parisien qui en était dépourvu ainsi que pour doter cette même aire géographique d'un auditorium de grande qualité acoustique qui lui faisait également défaut. La Seine Musicale sera d'ailleurs le premier équipement en France réunissant en un même lieu deux types de salles. Des études de marché préalables ont été lancées qui ont bien montré le besoin en équipements de ce volume dans l'ouest parisien.

Ce lieu, ouvert à tous, va réaliser le grand écart entre le classicisme et la modernité, entre la simplicité et l'exigence. Le concept de « culture pour tous » va ici prendre pleinement son sens. C'est une réponse utile à l'action sociale, à l'ambition pédagogique. C'est aussi pour cela que notre choix s'est porté sur un grand équipement musical. Parce que la musique, c'est l'art le plus universel, le plus démocratique qui soit.

### **Quel est selon vous l'impact de l'offre culturelle sur l'attractivité d'un territoire ?**

Elle est essentielle à la qualité de vie dans un territoire : se loger, travailler et se déplacer sont considérés, à juste titre, comme indispensables mais l'accès à la culture l'est tout autant. L'art et la culture nourrissent l'esprit et permettent une forme de communion lorsqu'on les vit collectivement en se réunissant en un même espace dont l'expression architecturale invite à la rencontre et au partage des émotions.

La Seine Musicale, notre nouveau navire amiral de la Vallée de la culture, a vocation à rayonner en France et à l'étranger et constituera un nouveau pôle culturel et économique majeur : des commerces vont venir s'y installer, l'ensemble drainera de nombreux emplois et des publics français mais aussi étrangers sont attendus.

Au printemps 2017, la pointe aval de l'île Seguin sera rendue aux habitants, autour d'une grande ambition culturelle. La culture, cela fait aussi marcher l'économie.



**Christian Dupuy**  
Vice-président chargé de la Culture

### **La Seine Musicale a fait l'objet d'un partenariat public-privé. Qu'est-ce qui, dans le projet, relève spécifiquement du service public ?**

Je l'ai dit, donner accès à la culture au plus grand nombre figure dans les missions essentielles d'une collectivité ; qu'il s'agisse de favoriser l'apprentissage par les enseignements artistiques, avec notamment l'arrivée de la Maîtrise des Hauts-de-Seine, chœur d'enfants de l'Opéra national de Paris, d'accompagner la pratique par le soutien aux lieux d'accueil des expressions professionnelles et amateurs ou encore, comme ce sera le cas de La Seine Musicale, par une programmation artistique exigeante et ouverte au plus grand nombre.

Chaque année, ce choix va nous permettre d'assurer 50 levés de rideaux dont 40 dans l'auditorium (plus de 1 100 places) et 10 dans la grande salle (6 000 places), et une cinquantaine de dates calées dans les espaces de répétition, uniquement sur la partie service public.

Ces levés de rideaux seront notamment assurés par l'ensemble en résidence Insula Orchestra, nouvellement installé, qui proposera tout au long de l'année des actions de proximité. Les espaces de répétition et d'enregistrement seront mis à la disposition des ensembles, des chorales et des publics amateurs. Ici, les grandes et petites formations auront la possibilité de répéter un spectacle, de le présenter sur scène et de l'enregistrer : des conditions, que peu, voire aucun équipement en Europe ne propose.

### **Pensez-vous que cet équipement peut contribuer à amener un nouveau public, et particulièrement les jeunes, vers la musique classique ?**

Le fait que le lieu comporte deux équipements, l'un dédié aux musiques amplifiées et l'autre aux concerts acoustiques, avec un foyer commun, devrait faciliter les échanges des publics et éveiller les curiosités de chacun aux diverses formes de création musicale.

L'accueil en résidence d'Insula Orchestra et de la Maîtrise des Hauts-de-Seine offrira l'occasion de rencontres qui je pressens riches en créativité. Dans les salles de répétition, de petites fenêtres transparentes ornent les murs afin de laisser et les artistes se montrer au public et le public s'approprié le travail artistique. L'orchestre en résidence, Insula Orchestra, a l'ambition de conquérir de nouveaux publics avec de nouvelles mises en scène et formats, des concerts novateurs. Avoir des équipements différents sur un même site favorisera l'interaction entre les artistes et le public et drainera de nouveaux publics.

# Les principaux travaux

d'octobre sur la voirie et dans les parcs départementaux

## Antony / Bourg-la-Reine - projet RD920

> RD 920 : avenue Aristide-Briand à Antony, entre la rue Auguste-Mounié et le carrefour de la Croix de Berny, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une continuité cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de vingt-et-un mois.

> RD 920 : avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine, entre la place de la Libération et le boulevard Carnot, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une contre-allée sur le côté droit de la voie avec continuité cyclable, plantation de nouveaux alignements d'arbres, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en août pour une durée prévisionnelle de douze mois.

## Asnières-sur-Seine

Avenue de la Redoute entre les Quatre-Routes et la rue de l'Abbé-Lemire. Adaptation des réseaux d'assainissement aux aménagements du futur tramway T1, remplacement d'une canalisation non visitable, renforcement structurel d'un collecteur visitable et réalisation de galeries. Les travaux ont débuté en janvier 2016 et se poursuivront jusqu'en juillet 2017.

## Châtenay-Malabry

Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain grâce à un tunnelier, d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existants le long de cette avenue. Les travaux ont débuté en novembre 2015 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

## Clamart

Contre-allée avenue du Général-de-Gaulle, déplacement de regards d'accès au réseau d'assainissement. Les travaux ont commencé en novembre 2015 et s'achèveront en novembre 2016.

## Issy-les-Moulineaux

RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 boulevard des Frères-Voisin et Rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin et création de deux déversoirs d'orage. Janvier 2016 à décembre 2017.

## Le Plessis-Robinson

> RD 75 : avenue de la Résistance, entre l'avenue du Général-Leclerc et le carrefour des Mouillebœufs. Rénovation de l'éclairage public. Les nouveaux matériels comporteront des lanternes Led. Les travaux ont débuté en juin pour une durée prévisionnelle de six mois.

## Issy-les-Moulineaux / Meudon

RD 7 : quai du Président-Roosevelt et quai de la Bataille-de-Stalingrad à Issy-les-Moulineaux et route de Vaugirard à Meudon. Aménagement des berges de Seine, déplacement des regards d'accès au réseau d'assainissement dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux ont commencé en novembre 2012 et s'achèveront en juin 2017.

## Meudon

RD 406 : boulevard des Nations-Unies entre la place Stalingrad et la place Rabelais. Rénovation des trottoirs et de la voirie, remplacements ponctuels de plantations. Les travaux ont débuté en juillet pour une durée prévisionnelle de six mois.

## Meudon / Sèvres - projet Vallée Rive Gauche

> RD 7 : route de Vaugirard à Meudon, entre le rond-point Vaugirard et la rue Henri-Savignac, requalification de la voie. Les travaux de cette section ont débuté en juin 2014 et seront achevés avant fin novembre 2016.

> RD 7 : rue Troyon à Sèvres, entre le pont de Sèvres et la rue Henri-Savignac, requalification de la voie. Les travaux de cette section ont débuté fin 2015 et seront achevés fin octobre 2016.

## Nanterre

Rue Sadi-Carnot entre l'avenue Georges-Clemenceau et la place Gabriel-Péri. Réhabilitation du collecteur et de ses ouvrages connexes (branchements, regards et galeries). De juillet 2016 à juillet 2017.

## Rueil-Malmaison

RD 991 : avenue de Colmar, pont de Chatou, remise en peinture des garde-corps et réfection des joints de dilatation et du revêtement de chaussée. Les travaux ont débuté en septembre et s'achèveront en novembre.

## Sèvres

Chemin de halage et traversée du port entre les stations de tramway T2 Brimborion et Musée de Sèvres. Réhabilitation et éclairage, permettant la desserte de la future passerelle de la cité musicale de l'Île Seguin. Février 2016 à octobre 2016.

## Ville-d'Avray

RD 407 : rue de Marnes et rue de Sèvres, entre l'avenue Thierry et l'avenue Gambetta. Requalification et de sécurisation de la voie départementale. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.



Travaux de modernisation en cours sur la RD 920 à Antony.

## RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR [WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR](http://WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR)

### COMMISSION PERMANENTE 26.09.16

#### CULTURE

**16.268** Tour aux Figures : approbation du contrat de cession de droits de propriété intellectuelle à conclure avec la Fondation Dubuffet et le Centre national des arts plastiques au profit du Département.

**16.308** Musée du Domaine départemental de Sceaux - Contrat de cession de droits d'auteur, prêt d'œuvres à la mairie de Rueil-Malmaison, à la mairie de Saint-Cloud, à la mairie de Colombes, au Kunstmuseum Winterthur en Suisse et demande de subvention FRAM.

**16.270** Albert-Kahn, musée et jardin départementaux, mise à disposition et autorisation d'exploitation de texte et de reproductions de documents iconographiques pour deux articles.

**16.271** Direction des Archives départementales : demande de subvention au ministère de la Culture et de la Communication.

**16.269** Direction des Archives départementales : autorisation de réutilisation de données publiques à signer avec Defacto.

**16.272** Direction des Archives départementales : numérisation et réutilisation d'archives communales.

**16.285** Direction des Archives départementales : approbation des contrats de licence n° 1 sur la réutilisation des informations publiques conclus du 4 janvier au 29 juillet 2016.

**16.299** Aides aux projets enseignements artistiques et musiques actuelles et subvention au titre du devoir de mémoire pour l'année 2016.

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**16.318** Désignation du représentant du Département des Hauts-de-Seine en qualité de censeur aux assemblées générales de la société Citallios.

#### HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

**16.292** Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de huit subventions.

**16.302** Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées à Clichy-la-Garenne, Clamart, Colombes, Gennevilliers.

**16.310** Attribution des aides départementales à l'amélioration de l'habitat privé.

**16.293** Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Antony.

**16.295** Commune de Boulogne-Billancourt - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

**16.294** Commune de Gennevilliers - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

**16.296** Commune de Nanterre - Approbation d'un avenant n° 1 au contrat de développement Département-Ville et attribution de la subvention de fonctionnement correspondante.

**16.291** Commune de Meudon - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la

période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

**16.298** Dissolution du Syndicat Mixte des Coteaux et du Val de Seine.

#### AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

**16.267** Aide sociale départementale à la demi-pension dans les collèges publics, les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges privés du département : attribution de subventions complémentaires pour l'année 2015-2016 et initiales au titre de l'année scolaire 2016-2017.

**16.286** Subventions exceptionnelles aux collèges publics des Hauts-de-Seine au titre de l'année 2016.

**16.300** Subventions de fonctionnement secteur éducatif - Année 2016.

**16.304** Subventions d'investissement sur critères secteur éducation.

**16.303** Convention de mise à disposition hors temps scolaire de locaux affectés au collège Henri-Sellier à Suresnes au profit de la commune de Suresnes.

#### AFFAIRES SOCIALES - INSERTION

**16.274** Aide du conseil départemental des Hauts-de-Seine en faveur des orphelins des agents de la fonction publique ou des élus du département décédés en service ou dans le cadre de leur mandat.

**16.305** Financement des structures d'accueil petite enfance - Année 2016.

**16.306** Subventionnement des Relais Assistants Parentaux - Année 2016.

**16.297** Conventions fixant les modalités de participation financière des communes et/ou des CCAS, des bailleurs sociaux, d'EDF et du SIAAP au Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2016.

#### PERSONNES HANDICAPÉES

**16.282** Protocole d'accord entre le Département et le groupement d'intérêt public Maison départementale des personnes handicapées - Année 2016.

#### PERSONNEL

**16.307** Subventions départementales de fonctionnement aux organisations syndicales.

#### COMMANDE PUBLIQUE

**16.283** Adhésion du Département au CDAF (Conseil national des achats).

#### NOUVELLES TECHNOLOGIES

**16.284** ENC HdS - Convention de partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique ».

#### ENVIRONNEMENT

**16.316** Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de financement entre le Département et Grand Paris Seine Ouest pour la réfection du terrain de football du stade Gabriel-Voisin à Issy-les-Moulineaux.

**16.273** Convention d'échanges de données d'information géographique entre Bruitparif et le Département.

#### RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

**16.301** Programme de développement agropastoral dans la région du Tavouch (Arménie).

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**16.315** Aides aux projets d'animations de cinq associations de commerçants (Issy-les-Moulineaux, Gennevilliers, le Plessis-Robinson et Nanterre) dans le cadre du dispositif Procoms 92.

#### FINANCES

**16.277** Attribution de deux subventions de fonctionnement sur enveloppe au titre de 2016 - Mouvement national des élus locaux (MNEL) et Association des maires du Département des Hauts-de-Seine (AMD 92).

#### SPORTS

**16.311** Actions sportives scolaires.

**16.312** Soutien du Département à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

**16.309** Convention de parrainage dans le cadre de l'événement « Le nouveau Cross du Figaro 2016 ».

#### TRANSPORTS

**16.275** Prolongement du tramway T1 - Indemnisation d'un terrain nu situé 34 boulevard Pierre-de-Coubertin à Colombes.

**16.276** Prolongement du tramway T1 - Acquisition d'une emprise de terrain nu, 5 avenue de la Redoute à Asnières-sur-Seine.

**16.289** Prolongement du tramway T1 - Indemnisation de deux lots de copropriété - 103-105 boulevard de Valmy ; 2 avenue Clémentine à Colombes.

**16.290** Prolongement du tramway T1 Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles au tramway T2 à Colombes - Modification de l'article 3 de la délibération du 6 juillet 2015 approuvant la signature de la convention de groupement de commandes pour la passation de marchés de communication entre le Département et la RATP.

**16.278** Tramway T10 - Acquisition d'un bien situé 174 avenue du Général-de-Gaulle à Antony.

#### VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

**16.313** Déclassement des routes départementales et approbation de la convention fixant les modalités de cette municipalisation entre le Département des Hauts-de-Seine et la commune du Plessis-Robinson.

**16.314** Déclassement des routes départementales et approbation de la convention fixant les modalités de déclassement de routes départementales entre le Département des Hauts-de-Seine et la commune de Bois-Colombes.

**16.317** Déclassement des routes départementales et approbation de la convention fixant les modalités de cette municipalisation entre le Département des Hauts-de-Seine et la commune d'Antony.

**16.279** Route départementale 407 - Acquisition d'une emprise 1 rue de Marnes à Ville-d'Avray et abrogation d'une délibération de la commission permanente.

**16.287** Route départementale 63 - Acquisition de deux parcelles situées 108 à 166 avenue de la République à Châtillon.

**16.288** Route départementale 7 - Acquisition de cinq parcelles situées quai du Président-Paul-Doumer et rue Victor-Hugo à Courbevoie.

**16.281** Subvention de fonctionnement 2016 en matière de sécurité routière.

**16.280** Présentation du rapport d'activité de la délégation de service public relative à l'exploitation du parc de stationnement du pont de Sèvres à Boulogne-Billancourt pour l'année 2015.

# Objectif quasi atteint pour le logement social étudiant

Alors que l'objectif est de 4 200 logements étudiants en 2019 dans les Hauts-de-Seine, 3 811 logements sont d'ores et déjà livrés, décidés ou en cours de montage.

**L**a politique départementale de l'habitat vise à favoriser la mixité sociale par une répartition équilibrée du parc des logements sociaux dans les Hauts-de-Seine.

Pour faire face aux besoins spécifiques des étudiants, le Département poursuit son engagement portant sur le développement de l'offre sociale de logements étudiants. Dans le cadre d'une convention signée en octobre 2013 avec l'État, le conseil départemental s'est engagé dans la mise en œuvre d'un programme sur la période 2013-2019 en lieu avec l'ensemble des acteurs du logement social, en particulier les communes et les bailleurs sociaux.

## 90 % du programme achevé

Aujourd'hui, 1 610 logements sont d'ores et déjà livrés, 1 083 sont décidés (en cours de travaux ou travaux prévu à court terme), 1 118 en cours de montage ou envisagés sur un secteur repéré ; soit au total 3 811 logements. Quatre résidences pour étudiants, financées par le conseil départemental, doivent être livrées en 2017.

Les programmes livrés se situent à Antony, Bagneux, Boulogne-Billancourt, Clamart, Clichy, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Sceaux, Suresnes, Sèvres et Vaucresson. Les programmes dont les travaux sont en cours ou à venir prochainement se situent à Bois-Colombes, Bourg-la-Reine, Clichy, Gennevilliers, Malakoff, Meudon, Nanterre, Saint-Cloud, Sceaux et Vanves. Les programmes en cours de montage se situent à Asnières-sur-Seine, Châtillon, Clichy, Colombes, Courbevoie, Malakoff, Puteaux, Saint-Cloud et Sceaux.

Au regard du bilan intermédiaire à ce jour, toutes les conditions sont donc réunies pour que l'objectif de 4 200 logements, fixé par la convention, soit atteint d'ici à 2019. Au rythme actuel de la recherche d'opportunités foncières, le bilan pourra être porté de 3 811 logements à 4 200 logements dans le délai prévu par la convention.



La résidence étudiante Édouard-Depreux à Sceaux a été inaugurée en février 2015.

## La Folie Sainte-James rénovée

À Neuilly, après quinze mois de travaux, le réaménagement de ce parc départemental, à la fois historique et urbain, a été inauguré le 15 septembre.

Des quinze hectares, il n'en reste plus que 1,8. Des dix-sept fabriques, il n'y en a plus que trois. Aménagé entre 1778 et 1784, le parc de la Folie Sainte-James s'étendait alors jusqu'à la Seine et comportait de nombreux éléments à vocation ornementale : pavillons, rochers, sculptures, bassins... Classé Monument historique en 1922, le parc est devenu propriété du conseil départemental en 2009. Ce dernier a engagé 2,5 millions d'euros pour son réaménagement.

Premier élément historique majeur, le Grand Rocher a été remis en eau et rendu accessible aux visiteurs. Le pont palladien, également restauré, n'est plus clôturé non plus. Dans le jardin Art déco, le Temple de l'Amour, nettoyé, a retrouvé sa statue d'origine qui avait été vandalisée. Les cheminements piétonniers ont été entièrement repensés, tout comme le mobilier (bancs et poubelles). Parce que la Folie Sainte-James est un parc historique mais aussi un parc urbain, d'ici la fin de l'année, sera installée une aire de jeux pour les enfants, côté avenue de Madrid. Sera ensuite envisagée la réhabilitation du château, dernière étape de la sauvegarde et de la mise en valeur du site.



## Fête de la science jusqu'au 16 octobre

Le conseil départemental participe pour la première fois à cet événement organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La Fête de la science, c'est plus de 3 000 événements dans toute la France : animations, expositions, débats et initiatives scientifiques gratuites, inventives et ludiques. Tous les domaines scientifiques sont abordés, de la biodiversité aux sciences de l'univers, en passant par les sciences humaines ou les nanotechnologies. Engagé dans une démarche environnementale depuis 2008, le Département privilégie pour ses parcs et jardins, la mise en place d'une gestion en harmonie avec la nature, aussi appelée gestion environnementale. Cette évolution des habitudes de gestion, favorise de nouvelles méthodes de travail et diminue l'impact sur le paysage, l'air, l'eau et le sol à court, moyen et long terme.

Le parc de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry, le domaine de Sceaux, le parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne et le parc du Chemin de l'Île à Nanterre participent à l'événement jusqu'au 16 octobre. Détails du programme, des animations, des conférences sur [www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

## Sport et handicap

Depuis le 19 septembre et jusqu'en juin 2017, le dispositif Plein air handicap et Activités équestres adaptées est ouvert.

Depuis neuf ans, le Département propose aux établissements spécialisés, aux établissements d'enseignement adapté et aux Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) des Hauts-de-Seine de participer au dispositif Plein air handicap et Activités équestres adaptées. Les activités sont dispensées dans les parcs et domaines départementaux dont le Haras de Jarly à Marnes-la-



Coquette et le parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne. Tout au long de l'année, les jeunes participent à plusieurs activités, réparées en cycles : escalade, tir à l'arc, sarbacane, VTT, activités équestres adaptées, tennis, golf, course d'orientation. Un travail important est mené en collaboration avec les enseignants, les éducateurs spécialisés et les éducateurs sportifs afin d'adapter, au cas par cas, la prise en charge des jeunes en fonction de leur potentiel physique et intellectuel. Les projets pédagogiques sont élaborés par les établissements, avec l'appui technique des responsables d'activités. En 2015-2016, 81 établissements, soit 1 973 jeunes, ont participé au dispositif, dont 16 Ulis de collèges et 36 Ulis d'écoles.

les Hauts-de-Seine  
un département **Nature** 2016

# fête de la Science

du 8 AU 16 OCTOBRE 2016

**Dans les Hauts-de-Seine**

- DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX
- DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LA VALLÉE AUX LOUPS
- PARC DÉPARTEMENTAL DES CHANTERAINES
- PARC DÉPARTEMENTAL DU CHEMIN DE L'ÎLE

hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT [www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

Ciel SCIENCE familleScope OAF DFC #FDS2016

personnes sont atteintes par la maladie d'Alzheimer dans les Hauts-de-Seine. Le Département francilien est le premier à avoir mis en place en 2010 un Plan départemental Alzheimer. Le conseil départemental compte des établissements d'hébergement et accueil de jour (Ehpad), propose le diagnostic précoce de la maladie (DPMA 92) et sa plateforme en ligne « Questions de famille ».

## Citallios, la ville autrement

**Le regroupement des quatre Sem d'aménagement des Hauts-de-Seine et des Yvelines est effectif depuis septembre. L'objectif : permettre aux élus locaux de « décider de l'avenir de leurs territoires ».**



La Sem 92, Yvelines Aménagement, la Semerli (Sem d'aménagement de Clichy) et la Sarry 78 (celle de la région de Rambouillet et du département des Yvelines) ne font désormais plus qu'un. Citallios, « la ville autrement », a été officiellement lancé le 7 septembre et Pierre Bédier élu président. Vincent Franchi, maire de Puteaux, conseiller départemental des Hauts-de-Seine et ancien président de la Sem 92, prend lui la vice-présidence. Hervé Gay a été nommé directeur général, il était précédemment celui de la Sem 92, et Daniel Talamoni, ancien directeur général de Yvelines Aménagement, est directeur adjoint.

### Unique en France

« Ce nouvel aménageur s'inscrit dans une double perspective, a rappelé Pierre Bédier lors de la conférence presse organisée à cette occasion. Tout d'abord la fusion des deux Départements et, deuxièmement, une certaine conception de l'aménagement. Nous sommes convaincus que, dans ce domaine, les élus locaux sont plus pertinents que l'État ». Citallios – qui a pour slogan « proximité et expertise » – est présenté par son président comme « un opérateur qui sera en mesure de permettre aux élus locaux de décider de l'avenir de leurs territoires ». « Chacune des Sem avaient ses spécificités, ses spécialités. Citallios offre ainsi une palette de compétences unique en France », a souligné Hervé Gay avant de lister six grands domaines d'intervention : études et conseils, aménagement, résorption de l'habitat dégradé, renouvellement urbain, construction et enfin développement économique. C'est autour de ces « métiers » qu'a été bâti le nouvel organigramme, l'organisation n'est pas territoriale. Les 94 salariés (tout le personnel de chaque Sem a été repris) déménageront dans leurs nouveaux locaux à Nanterre, près de la préfecture, d'ici la fin de l'année.

### Moteur de croissance

Parmi les premières grandes opérations de Citallios : la transformation du Parc d'affaires situé à Asnières en bord de Seine et celle de la Zac Rouget-de-Lisle à Poissy dans les Yvelines. Mais le nouvel aménageur a vocation à intervenir dans toute l'Île-de-France. « Comme pour la fusion, notre ambition est de devenir le moteur de la croissance du Grand Paris, a expliqué Pierre Bédier. Notre axe principal c'est le développement économique. Et ça passe par l'aménagement. » Plus d'informations sur [www.citallios.fr](http://www.citallios.fr)

## Jules-Verne : un regroupement novateur

**Novateur, le pôle social Jules-Verne à Châtenay-Malabry regroupe trois services : l'insertion sociale, le centre de PMI, protection maternelle et infantile, et le CPEF, centre de planification et d'éducation familiale.**

Quarante-huit agents départementaux – puéricultrices, médecins, sages-femmes, éducateurs de jeunes enfants, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, psychologues... – travaillent désormais dans un même lieu. « L'idée de regrouper tous les services sociaux d'une ville au même endroit, c'est un service rendu à l'usager qui ne sait pas toujours à qui il doit s'adresser, explique Patrick Devedjian. Ici, il est orienté. Et c'est un avantage aussi pour les travailleurs sociaux qui sont dans la complémentarité et qui peuvent échanger facilement. » Conçu et construit par le Département, le bâtiment a coûté 6,4 M€. « C'est un investissement important, souligne Marie-Laure Godin, vice-présidente chargée des Affaires sociales. Si les gens sont bien accueillis et que le personnel travaille dans de bonnes conditions, tout le monde y gagne. » Le pôle Jules-Verne est ouvert au public du lundi au vendredi, en continu de 8h30 à 1h30 au 9 rue Jules-Verne, 92290 Châtenay-Malabry. Tél. : 01 78 16 69 00.



## La Tour aux Figures en ligne

**Désormais propriétaire de La Tour aux Figures, le Département s'apprête à rénover cette sculpture monumentale de Jean Dubuffet érigée dans le parc de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux.**

L'édifice, inscrit aux monuments historiques en 1992 et classé en 2008, a désormais son site internet. Les rubriques, cinq au total, retracent l'itinéraire de Jean Dubuffet, artiste contestataire et avant-gardiste, à travers Une œuvre, un artiste ; l'histoire et les caractéristiques de la Tour ; le béton et l'acier ; le dedans et le dehors ; la rénovation. Toutes les informations sur [applis.hauts-de-seine.fr/tourAuxFigures/](http://applis.hauts-de-seine.fr/tourAuxFigures/)

### La Tour aux figures de Jean Dubuffet

Plan départemental de l'Île Saint-Germain, Département des Hauts-de-Seine



# Mettez vos compétences au service de nos grands projets

## Marchés publics

Le Département des Hauts-de-Seine prévoit de lancer d'ici fin 2017 des marchés liés à la fourniture de prestations de service (nettoyage, traiteur, fourniture et petit matériel de bureau, acquisition de matériels électroménagers domestiques, acquisition de vêtements et chaussures de ville, fontaine à eau, collecte des déchets, manutentions, déménagements, entretien mécanique de véhicules, maintenance audiovisuel et de sonorisation, prestations de lutte et de prévention antiparasitaire et de débarras, fourniture de carnets de santé, etc...).

La programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations seront présentés lors de la réunion d'information du 13 octobre à 15h à l'hôtel du Département à Nanterre. Les entreprises pourront échanger avec la Direction de la Commande Publique ainsi que la Direction de la Logistique.

Inscription obligatoire sur [www.hauts-de-seine.fr/rencontres-fournisseurs](http://www.hauts-de-seine.fr/rencontres-fournisseurs) jusqu'au 10 octobre 2016 (deux participants maximum par entreprise).

Le présent avis d'intervention d'achat est destiné à informer, dans un objet de transparence et dans le respect de l'égalité de traitement, tout opérateur intéressé avant le lancement d'avis d'appel public à la concurrence.

## Recrutements

### ■ Ingénieur Développement Logiciel J2EE Dématérialisation

Au sein du Pôle Évaluation, Organisation et Méthodes, vous êtes chargé de la mise en œuvre des développements logiciel Agile, répondant aux exigences adossées à des projets métiers de dématérialisation. Vous développez en J2EE et assurez la pérennité du code et la qualité des produits délivrés supports aux processus de l'e-administration du Département (Portail, dématérialisation).

**Profil** : titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique ou équivalent, vous bénéficiez d'une expérience en développement objet Java J2EE et Agile. Vous disposez de connaissances des métiers des collectivités territoriales ainsi que des aspects fonctionnels, techniques, juridiques et organisationnels des systèmes d'information. Organisation, méthode, autonomie et capacité à opérer des choix.

Réf : CB.15.506 - Poste basé à Nanterre

### ■ Chargé de la préparation et de l'exécution budgétaire

Au sein du Pôle Logement, Patrimoine et Partenariats, vous participez à l'élaboration et à l'exécution du budget du pôle, au sein de son service gestion et appui.

**Profil** : vous disposez de connaissances dans le domaine de la comptabilité publique et de la gestion budgétaire. Vous maîtrisez les outils bureautiques ainsi que les logiciels Grand Angle, I-dossiers et Airs Délib. Connaissances appréciées dans le domaine du logement ; capacité de travail en mode projet, aptitude au travail en équipe et en transversalité.

Réf : AM.16.325 - Poste basé à Nanterre

### Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : [recrut@hauts-de-seine.fr](mailto:recrut@hauts-de-seine.fr) ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur [www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

La **Lettre bleue** est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

**Directeur de la publication** : Muriel Hoyaux - **Rédaction** : Virginie Rapin - **Mise en page** : Philippe Planchon

**Crédits photos** : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, José Justo, Willy Labre, Olivier Ravoire, D.R.

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Suivez-nous

